

Niveau : Master 2 / Didactique

Module : Genres littéraires

Séance 5 : La poésie

1. De la poésie classique à la poésie moderne :

Dans la tradition classique, la poésie est d'abord une manière de dire. A la limite, on aboutit à une conception ornementale selon laquelle la poésie dit la même chose que la prose, mais d'une façon plus agréable, grâce aux règles strictes qu'elle s'impose. C'est ce qui explique le rejet de la poésie au XVIII^e siècle : on n'y voit qu'un fatras de contraintes inutiles et ridicules qui empêchent l'expression claire des idées.

Au XIX^e siècle, les poètes romantiques réhabilitent la poésie en jetant les bases de sa conception moderne : aventure du langage, elle est tout autant une expérience ontologique. La poésie est d'abord une interrogation radicale sur le langage. Refusant la transparence et l'utilitarisme du langage de communication qui vise à transmettre un message le plus efficacement possible, la poésie, bien qu'ouverte sur le monde, commence par se préoccuper de la matérialité du langage pour en exhiber à la fois l'opacité et les multiples virtualités. Le poète « considère les mots comme des choses et non comme des signes » (Sartre) : il s'intéresse à leur forme, à leur sonorité, à leur charge de sensualité. Par le travail sur la langue, chaque poète moderne tend à créer son propre langage.

La poésie devient ainsi une « sorcellerie évocatoire» (Baudelaire), une « alchimie du verbe » (Rimbaud), par laquelle le poète tente une expérience fondamentale. L'expérience poétique conduit à un type spécifique de connaissance et de présence au monde. Le poète, qu'il pense avoir réussi ou s'être égaré dans une impasse, vit une véritable aventure spirituelle: parfois, il vise à retrouver une harmonie perdue ; parfois, il doit constater l'irréversible divorce entre l'être et le monde, l'impuissance de la poésie à transformer le monde et la vie, comme l'aurait voulu Rimbaud.

Aujourd'hui, alors que les recherches les plus diverses sont tentées, que la distinction même entre prose et poésie conserve en propre d'être une interrogation et une expérimentation sur le langage, en même temps qu'une interrogation sur le rapport au monde que l'homme tisse à travers le langage.

2. Le poème en prose :

Poème non versifié, écrit en prose, ce genre poétique, apparu au XIX^e siècle s'inscrit dans le mouvement romantique de contestation des règles traditionnelles et de rejet des formes fixes.

Poésie et prose :

Lorsqu'on dit « prose » et « poésie », souvent une image antonymique prend forme dans notre esprit de lecteurs : la prose est celle qui raconte quelque chose, alors que la poésie (lyrique par excellence) exprime directement l'état d'âme de l'auteur. De ce point de vue, la prose est de préférence associée au roman à l'écriture dense et à l'histoire étoffée, alors que la poésie se trouve plutôt dans les compositions fragmentaires, qui laissent de nombreux espaces blancs dans les marges des pages imprimées.

Avec le poème en prose, l'idée se fait jour que la poésie n'est pas liée à des contraintes formelles, à une métrique et à une prosodie. Ce genre, ambigu par définition, exige donc que soit clarifiée l'essence de la poésie. Pour ne pas se confondre avec la prose, le poème doit rester un objet esthétique complexe qui, par les sons, les rythmes et les suggestions, organise un univers cohérent et dense. A la différence de la prose, toujours portée par son mouvement en avant, d'un point vers un autre, le poème se soustrait à l'écoulement du temps. Rarement narratif, le poème en prose propose des tableaux et rejette tout ce qui peut ressortir à un raisonnement ou à une explication.

Il obéit au principe de discontinuité établi par Baudelaire et parfaitement explicité par Pierre Reverdy : « Le poète pense en pièces détachées, idées séparées, images formées par contiguïté ; le prosateur s'exprime en développant une succession d'idées qui sont déjà en lui et qui restent logiquement liées. Le poète juxtapose [...] les différentes parties de l'œuvre dont le principal mérite est précisément de ne pas présenter de raison trop évidente d'être ainsi rapprochées. »

Poème en prose/ Exemple :

Aube

J'ai embrassé l'aube d'été.

Rien ne bougeait encore au front des palais. L'eau était morte. Les camps d'ombres ne quittaient pas la route du bois. J'ai marché, réveillant les haleines vives et tièdes, et les pierreries regardèrent, et les ailes se levèrent sans bruit.

La première entreprise fut, dans le sentier déjà rempli de frais et blêmes éclats, une fleur qui

me dit son nom.

Je ris au wasserfall blond qui s'échevela à travers les sapins : à la cime argentée je reconnus la déesse.

Alors je levai un à un les voiles. Dans l'allée, en agitant les bras. Par la plaine, où je l'ai dénoncée au coq. A la grand'ville elle fuyait parmi les clochers et les dômes, et courant comme un mendiant sur les quais de marbre, je la chassais.

En haut de la route, près d'un bois de lauriers, je l'ai entourée avec ses voiles amassés, et j'ai senti un peu son immense corps. L'aube et l'enfant tombèrent au bas du bois.

Au réveil il était midi.

Arthur Rimbaud, *Illuminations* 1886

Source : Claude Esterstein (Sous la direction de), *La littérature française de A à Z*, Paris, éditions Hatier, 2011, p.335-337.